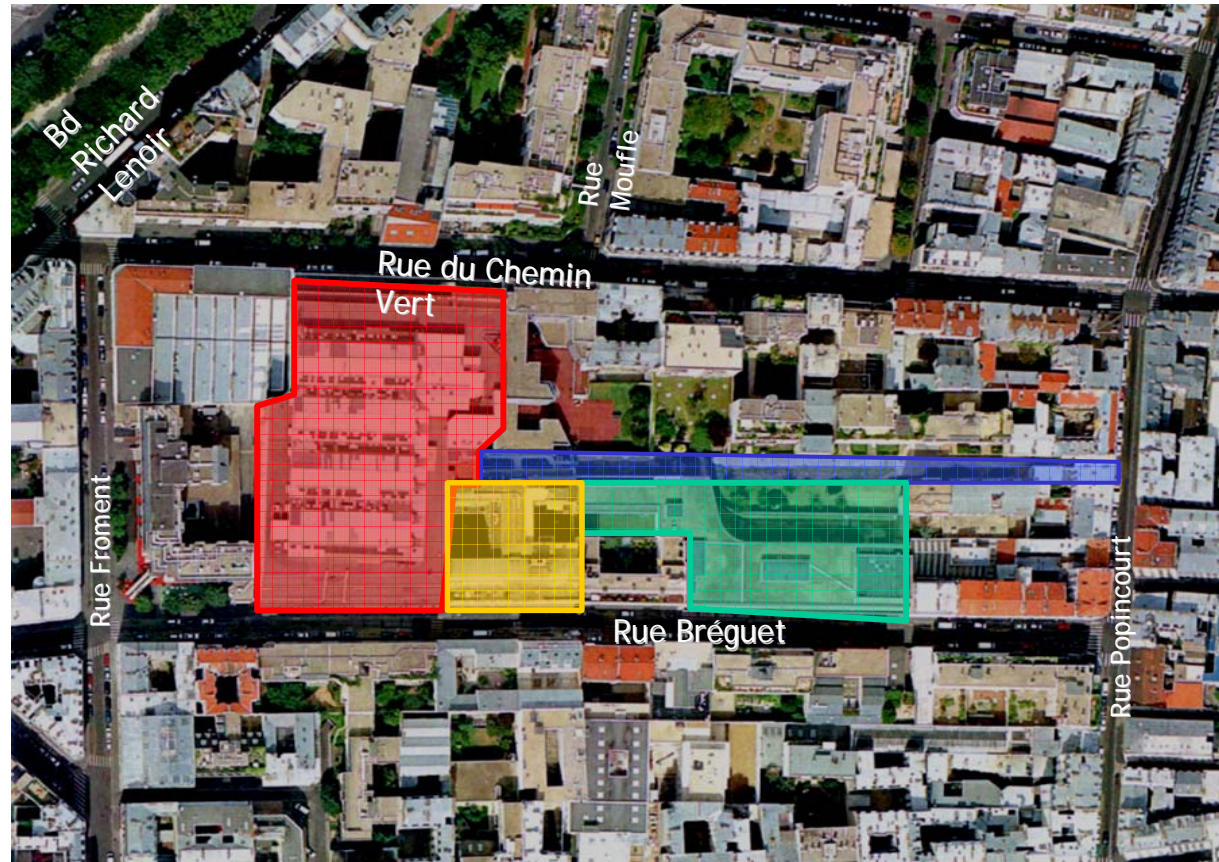


Réunion Publique du 26 Mars 2009

Aménagement de l'îlot Bréguet



La concertation

Le questionnaire

Enquête effectuée auprès des habitants du quartier grâce à la distribution de la lettre d'information n°1 et étendue à l'ensemble de l'arrondissement par une mise en ligne du questionnaire sur le site Internet

- Diffusion fin janvier et fin de réception des questionnaires le 27 février 2009
- 433 questionnaires dépouillés et analysés

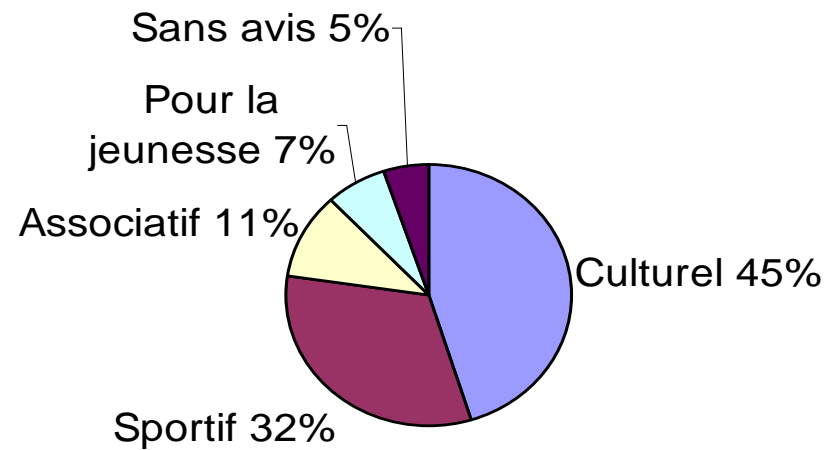
Les principaux éléments relevés après analyse des réponses

Parcelle 1: 17-19 bis rue Bréguet - l'usage de l'équipement municipal

Selon les réponses des personnes interrogées, l'équipement municipal de 700m² s'orienterait principalement vers un usage culturel puis en second choix vers un usage sportif.

D'autres propositions ont été précisées par les répondants dans différents domaines: sportif, social et enfance, culture et loisirs, associatif et local.

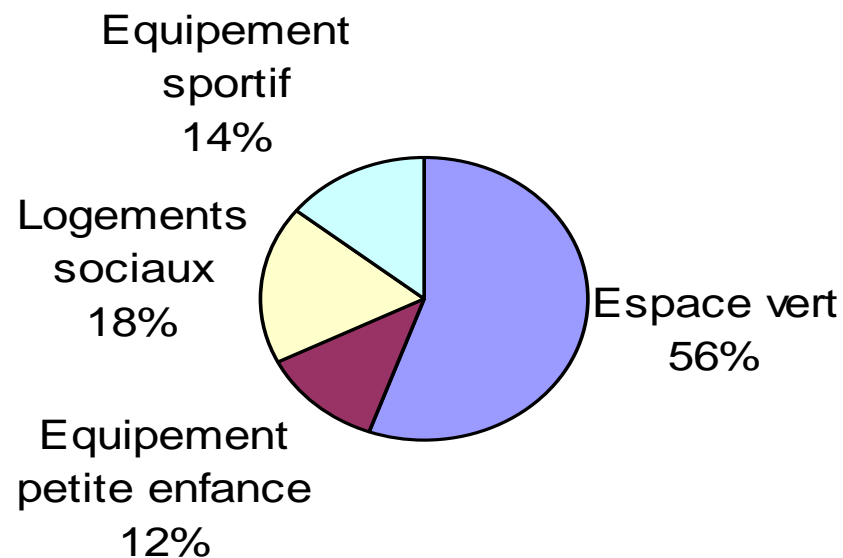
Usage souhaité des 700m²



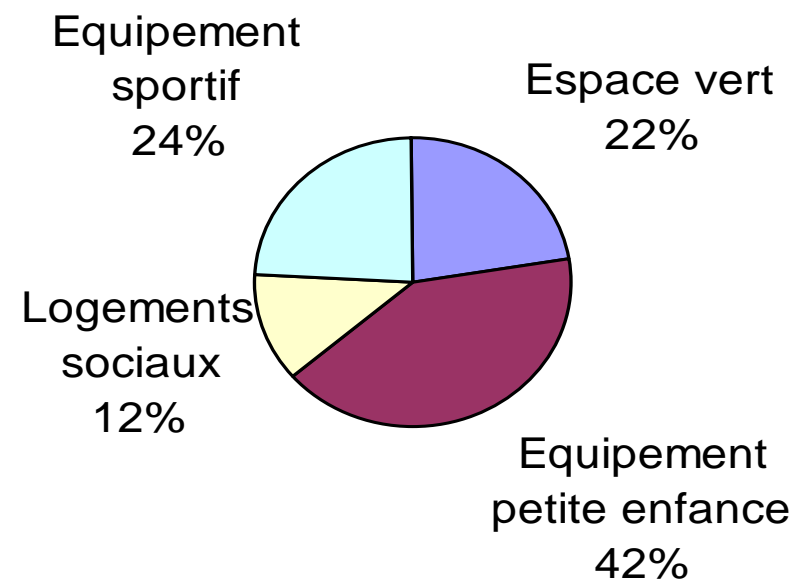
Parcelle 2: 27-35 rue Bréguet - Priorité des affectations sur la parcelle

Une parcelle municipale affectée majoritairement à un espace vert, puis à un équipement petite enfance, puis à un équipement sportif et enfin à des logements sociaux.

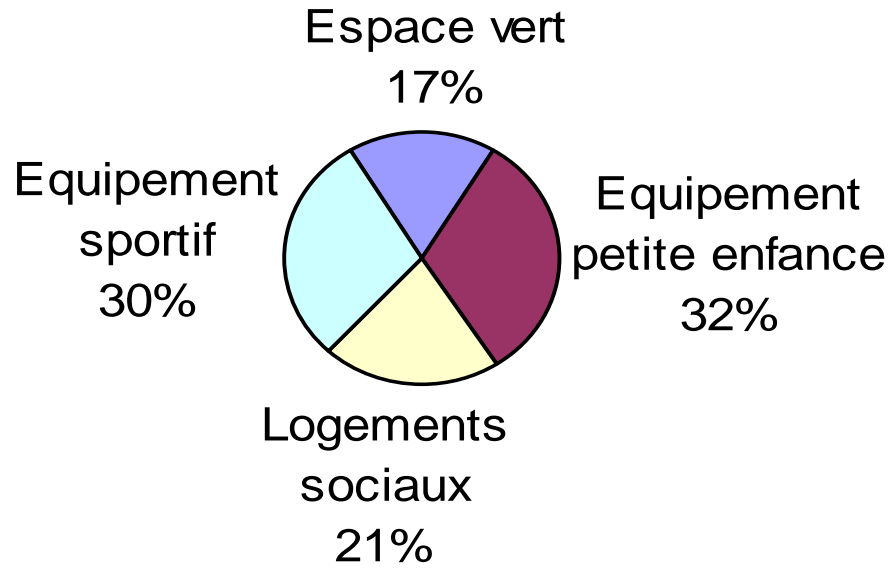
Priorité 1



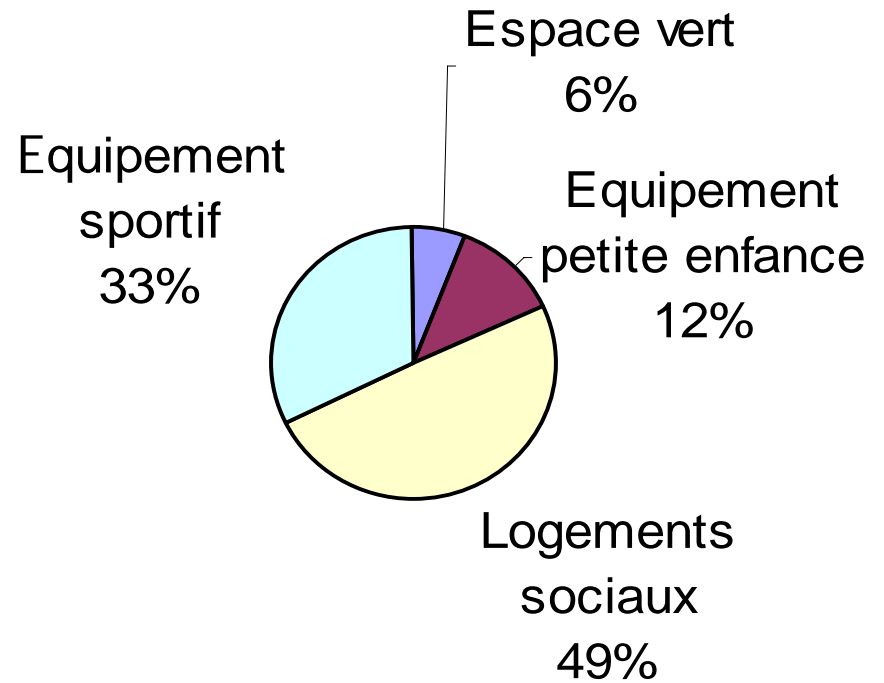
Priorité 2



Priorité 3

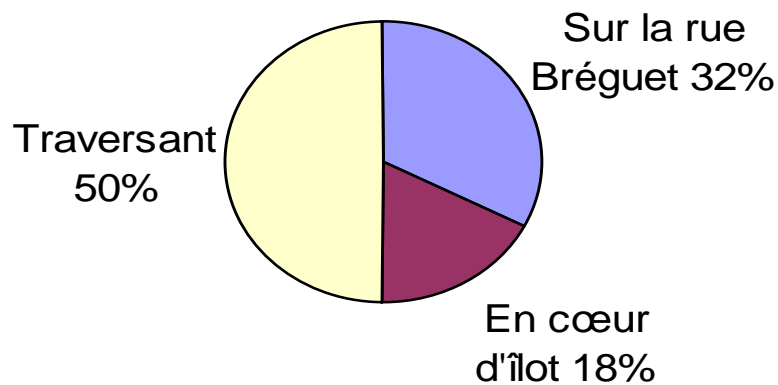


Priorité 4

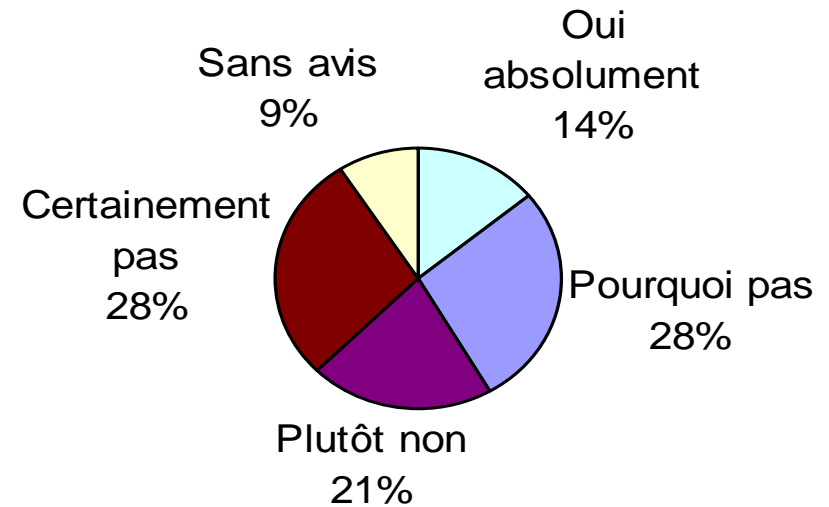


Parcelle 2: 27-35 rue Bréguet - affectation, état existant, forme urbaine

Pour l'affectation prioritaire, l'organisation urbaine et l'occupation future de la parcelle, le sujet de l'espace vert est le seul qui ait fait l'objet des résultats les plus significatifs dans le questionnaire avec des écarts très creusés par rapport aux autres réponses.



Emplacement de l'espace vert

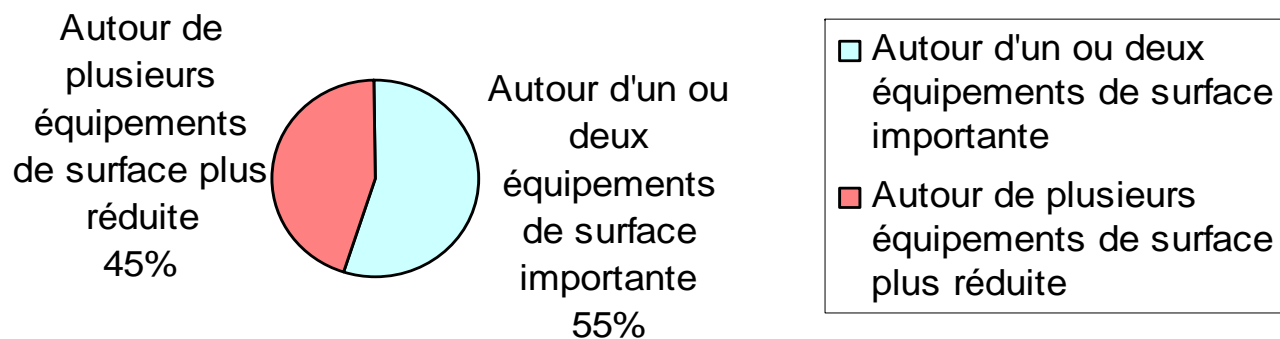


Conservation de la façade du bâtiment

En terme d'organisation urbaine, les personnes sondées sont favorables à 50% à un espace vert traversant entre la rue Bréguet et la Villa Marcès confirmant ainsi les réponses plus nombreuses pour la non conservation de la façade du bâtiment.

Parcelle 2: 27-35 rue Bréguet - affectation, état existant, forme urbaine

Affectation du site



Les personnes interrogées sont favorables à **une affectation du site avec un ou deux programmes structurants** plutôt qu'avec plusieurs programmes sur cette parcelle.